

# PLASNES (Eure)

## Petit château

### Croisées

1720 / 1730



Le petit château de Plasnes, modeste relais de chasse, conserve l'ensemble de ses croisées du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si certains de leurs éléments ont été refaits. Sous son apparente unité, se cache un premier édifice remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle et agrandi de deux ailes au XX<sup>e</sup> siècle (fig. E.1). On y distingue deux types de croisée et seul le premier, le plus ancien, sera étudié précisément pour montrer l'originalité de son mode de fermeture. Dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, les serruriers étudient en effet plusieurs techniques pour doter l'espagnolette d'un point de fermeture des volets au droit de l'imposte. Nous verrons que le système utilisé ici, pour le moins inesthétique et peu pratique, ne pouvait guère avoir de lendemains et qu'il fallut le modifier pour le rendre opérationnel.

### 1 / Les croisées

Les croisées des deux extensions du XX<sup>e</sup> siècle n'ont pas été étudiées. Le logis remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle conserve au rez-de-chaussée ses treize croisées et deux portes. On peut identifier un modèle de base décliné en trois versions (type 1A à 1C), datable probablement des années 1720, et un autre modèle (type 2) de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le relevé et l'étude ont été faits sur la croisée n°1 de type 1A (fig. 1.4 et 2.1). Il s'agit d'une croisée avec une imposte couronnée d'un arc surbaissé, dotée de volets et fermant par une espagnolette. Les croisées n°3 (vantaux vitrés refaits et serrurerie de fermeture changée), 4 (vantaux vitrés refaits), 6 (vantaux vitrés refaits), 7 (ensemble d'origine) et 14 (ensemble d'origine) sont du même type. Le type 1B est le même, mais son imposte est en plein-cintre (fig. 1.5). Les croisées n°2 (vantaux refaits), 8 (vantaux refaits) et 15 (ensemble d'origine) sont de ce type. Le type 1C est identique au type 1A (imposte couronnée d'un arc surbaissé), mais ne comportait pas de volets intérieurs (fig. 6.1). Ses vantaux vitrés fermaient donc logiquement par des verrous à queue. Ce modèle a subi quelques modifications pour lui ajouter des volets. Les croisées n°11 (ensemble d'origine) et 13 (vantaux refaits) sont de ce type. La plupart de ces croisées de type 1 ont vu leur pièce d'appui changée. Le type 2 concerne deux croisées à imposte dont l'une est couronnée d'un arc surbaissé et l'autre d'un arc en plein-cintre (fig. 7.4). Ces croisées n°9 et 10, postérieures de quelques décennies, seront décrites plus précisément en fin d'étude.

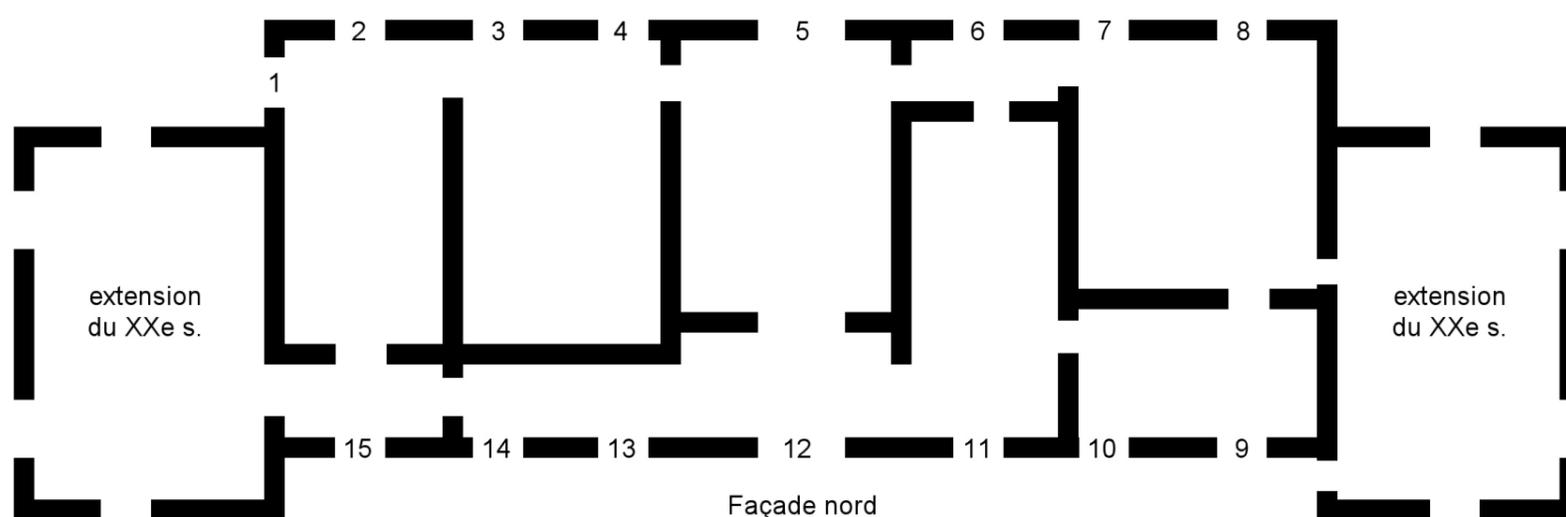


Fig. E.1. Plan schématique du rez-de-chaussée avec repérage des baies (sans échelle)

## 2 / Les croisées de type 1A (planches n°1 à 5, plans n°1 à 8)

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti épais (près de 90 mm) dont la traverse haute est profilée en arc surbaissé à l'extérieur pour suivre le cintre de la fenêtre en briques. Par contre, à l'intérieur, cette traverse est élégiée sur sa hauteur afin de conserver des volets quadrangulaires (fig. 2.3). Le dormant intègre une imposte fixe dont la traverse est moulurée simplement d'une succession de bandes et de filets interrompus par une doucine (fig. 3.2). Il est à noter que le dessus de cette traverse n'est pas incliné pour évacuer l'eau plus efficacement et qu'elle n'est pas protégée par un jet d'eau (plan n°6). L'imposte vitrée est constituée de deux bâtis montés à rainure et languette dans le dormant. La hauteur de ses carreaux est inférieure à celle des vantaux vitrés (265 mm contre 292 mm). L'étanchéité des vantaux vitrés est améliorée traditionnellement par une contre-noix poussée sur les montants du dormant (fig. 3.5 et plan n°4). En partie basse, ce dernier est doté d'une pièce d'appui en quart-de-rond dont la gorge d'écoulement semble avoir été ajoutée (plan n°6). Il est également pourvu de rainures sur ses montants et sa traverse haute destinées à recevoir un lambris assemblé.



Fig. E.2. - La façade sud (croisées 6 à 8)

#### Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées. En partie basse, ils présentent un jet d'eau rapporté par clouage et encastré dans la traverse selon une disposition qui paraît être d'origine, malgré la fabrication en deux éléments (fig. 3.6 et plan n°6). Leurs battants de rive sont à noix pour en améliorer l'étanchéité. Ceux du milieu sont traditionnellement à double chanfrein (fig. 3.6 et plan n°4). Les vantaux sont divisés par un réseau de petits-bois moulurés d'un tore accosté de deux baguettes à l'intérieur et d'un tore entre deux carrés à l'extérieur. Il est à noter que leurs assemblages ne sont pas traversants.

#### Les volets

Les volets sont brisés et couvrent l'ensemble de la croisée sans être affectés par son cintre surbaissé. La brisure est assurée par une petite noix et une rainure (plan n°4). Chaque feuille est constituée d'un bâti principal assemblé à tenons et mortaises traversées (chevillage parallèle aux arasements), les assemblages de leurs traverses intermédiaires n'étant pas traversants. A l'extérieur, les bâtis sont moulurés d'une doucine et les panneaux d'une plate-bande à simple gorge. Les panneaux du milieu ont une hauteur inférieure aux autres et sans corrélation avec le réseau de petits-bois.

### La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à bouton et à deux ailes de 5 pouces de hauteur (fig. 5.4). A l'instar de toutes les croisées de cette période en Normandie et malgré leur broche amovible, les fiches sont entaillées dans le dormant et les battants de rives (fig. 5.4). Sans doute pas avant les années 1740, elles bénéficieront d'une gorge continue qui permettra de démonter les vantaux vitrés. Pour y parvenir, les croisées de cette époque ont été modifiées ultérieurement en leur ajoutant une entaille au-dessus de chaque fiche. On perçoit plus facilement cette modification au droit de la traverse d'imposte où les entailles sont maladroites et viennent parfois à cheval sur les assemblages, notamment sur la croisée n°14. Quant aux volets, ils sont ferrés sur le bâti dormant par des fiches à vases de 5 pouces de hauteur et sont brisés par des couplets ou fiches à broche rivée de 3 pouces<sup>1</sup> (fig. 5.4 à 5.6).

#### Les organes de fermeture

La fermeture des vantaux vitrés et des volets est assurée par une espagnolette. Sa poignée est rectiligne et semblable à plusieurs exemples que nous avons étudiés en Normandie. Le serrurier a eu le soin de la munir d'un ergot pour maintenir son niveau (fig. 4.1 et plan n°7). Elle ferme sur un arrêtoir à charnière fixé par deux lacets à pointe quand les volets sont ouverts (fig. 4.2), et sur un arrêtoir simple quand les volets sont fermés (fig. 4.1). Sa tringle est fixée par l'intermédiaire de deux embases à boulon (fig. 4.3) et d'un conduit (fig. 5.3). Son diamètre varie de 17,5 à 18,5 mm et est encore épaissi au droit de la poignée et des crochets. Nous reviendrons rapidement sur les caractéristiques des autres espagnolettes normandes à cette période dans notre chapitre consacré à la datation des croisées, le principal intérêt de cette espagnolette étant son système original de fermeture des volets au droit de l'imposte.

1 En cas de restauration, il conviendra d'être attentif à ces fiches à broche rivée, voire aux fiches à bouton, leurs ailes pouvant être estampillées d'un forgeur de fiches stéphanois. L'estampille est généralement frappée sur l'aile à deux nœuds. Sur le sujet, voir les recherches de Claude Landes et Michel Bourlier dans *Fenêtre de Paris, XVIIe et XVIIIe siècles*, catalogue de l'exposition organisée par la Commission du Vieux Paris à la Rotonde de la Villette (22 janvier – 20 avril 1997), Cahiers de la Rotonde n°18, 1997. Nous avons repéré ce type de fiche dans un château de la région de Thury-Harcourt (étude n°14024).

L'espagnolette est une version améliorée de la falleba espagnole introduite en France au début du XVIIIe siècle. Dans les modèles espagnols que nous avons pu examiner, cette dernière ne comprenait qu'une tringle dont l'extrémité supérieure était munie d'un crochet et l'autre d'une poignée. Pour adapter cette falleba aux croisées à la française, les serruriers ont été confrontés à deux problèmes : la fermeture simultanée des vantaux vitrés et des volets ainsi que la fermeture des volets au droit de l'imposte. Sur le premier point et après plusieurs essais<sup>2</sup>, ils introduisirent un système composé d'un panneton pénétrant dans une agrafe et fermant sur un contre panneton d'une grande efficacité. Celui-ci ne sera d'ailleurs jamais remis en cause avant le développement de la crémone au XIXe siècle. Nous ne développerons pas davantage cette conception ici parfaitement maîtrisée. Sur le second point, il faut d'abord revenir sur le problème posé aux serruriers. Les croisées les plus élevées ont généralement une traverse d'imposte pour réduire la hauteur des vantaux vitrés du bas. A partir de la fin du XVIIe siècle, la mode est aux volets qui couvrent toute la croisée en passant devant la traverse d'imposte. Pour éviter que les volets ne se déforment en partie haute, les serruriers étudient la possibilité d'ajouter sur l'espagnolette un point de fermeture au niveau de l'imposte. Deux systèmes vont s'imposer. Le plus simple consistait à prolonger quelque peu la tringle au-dessus des vantaux vitrés du bas et de mettre à son extrémité un panneton (fig. E.3). L'autre consistait à sectionner la tringle au droit de la traverse d'imposte et de fixer sur cette dernière une tringle secondaire avec un panneton. Cette tringle était alors commandée par la tringle principale à travers une liaison à enfourchement appelée « moufle »<sup>3</sup> ou à « douille et tenon ».

A Plasnes, aucun de ces systèmes n'est utilisé. Le serrurier a préféré prolonger la tringle jusqu'à la traverse haute du bâti dormant. Elle dépassait donc les vantaux vitrés sur toute la hauteur de l'imposte (fig. 5.1)<sup>4</sup>. Elle se fermait par un crochet dans la traverse supérieure du bâti dormant et avait un panneton au-dessous (fig. 5.7). La tringle avait ainsi trois crochets correspondant aux trois traverses du bâti dormant, celui du milieu fermant dans une gâche fichée (fig. 5.2). Les deux autres fermaient directement sur la platine de la gâche et n'avaient pas de goujon (fig. 4.3 et plan n°7). Ce système inesthétique et sans doute peu pratique a été modifié par la suite en supprimant la partie saillante de la tringle au droit de l'imposte. Il témoigne cependant des recherches des serruriers dans les premières décennies du XVIIIe siècle pour mettre au point une espagnolette performante.

Il est à noter que le décapage partiel de cette espagnolette (fig. 4.2) et d'une fiche à vases (fig. 5.5) fait apparaître des traces d'un étamage et d'une peinture noire.

#### Les organes de consolidation

A l'intérieur, les vantaux vitrés sont consolidés dans chaque angle par une équerre entaillée et clouée (fig. 4.3). La longueur de leur branche (depuis l'angle intérieur) varie de 178 à 194 mm pour une largeur de 23 à 25 mm.



Fig. E.3. - Château de Vaussieux à Vaux-sur-Seulles (Calvados) milieu du XVIIIe s.

## La vitrerie

Les croisées conservent de nombreux carreaux dont le mode de production permet de penser qu'ils leur sont contemporains. Ils sont en effet produits par soufflage en plateau selon la méthode employée dans les verreries de la Normandie orientale jusqu'au début du XIXe siècle. Le verre est verdâtre, montre de fines rayures circulaires et parfois un fragment de bourrelet périphérique qui attestent cette technique (fig. 3.2 et 3.3).

### 3 / Les croisées de type 1B (planche n°1, fig. 1.5)

La fabrication de ces croisées est en tous points identique aux premières, hormis leur imposte en éventail. Leur espagnolette a donc elle aussi été modifiée.

### 4 / Les croisées de type 1C (planche n°6)

Ce type, qui n'est représenté que par deux croisées situées de part et d'autre de la porte en façade nord (fig. 1.2), est identique au type 1A, mais ne comportait pas de volets intérieurs avant sa modification pour en adapter (fig. 6.4). Il n'était donc pas doté d'une espagnolette, mais de deux verrous à queue sur platine à panache (fig. 6.5 et 6.6). Une poignée permettait également de saisir le vantail vitré droit (fig. 6.1).

### 5 / Les croisées de type 2 (planche n°7)

Les deux croisées de ce type sont postérieures aux autres de quelques décennies, mais elles en reprennent le dessin général. Elles conservent une imposte fixe et ont été conçues pour accueillir des volets (saillie intérieure du bâti dormant et retrait de la traverse d'imposte).

Leur bâti dormant reçoit une traverse d'imposte moulurée d'un bec de corbin, profil classique au XVIIIe siècle et plus usité que celui des croisées de type 1 (fig. 7.2). Les petits-bois de l'imposte en éventail reprennent évidemment le dessin des autres, mais s'amortissent sur un disque et non plus sur un petit-bois circulaire (fig. 7.2 et 7.3), plus délicat à exécuter.

2 Sur le sujet, voir notre étude du château de Magny à Magny-en-Bessin (étude n°14018).

3 Pour un exemple de ce type, voir notre étude du château de Canon à Mézidon-Canon (étude n°14017). Les deux méthodes sont décrites par Henri-Louis Duhamel du Monceau dans *l'Art du serrurier*, Paris, 1767, p. 129.

4 Il manque 714 mm à la tringle au-delà du crochet de la traverse d'imposte.

Les vantaux vitrés intègrent un réseau de petits-bois moulurés de doucines affrontées et séparées par une rainure. A l'extérieur, ces petits-bois sont simplement feuillurés alors que les autres étaient également moulurés d'un tore. Les battants du milieu de ces vantaux sont profilés d'un mouton et d'une gueule de loup.

Les volets sont ici à trois panneaux égaux moulurés d'une plate-bande à simple carré.

S'agissant de la serrurerie, les vantaux vitrés ferment par des verrous à queue et les volets par des targettes (fig. 7.5), système moins onéreux qu'une espagnolette. La brisure des volets n'est plus assurée par des fiches à broche rivée, mais par des fiches à bouton. Par contre, la rotation des vantaux vitrés et des volets est identique au type 1. Il est toutefois important de noter que les fiches des vantaux vitrés ne sont plus entaillées de leur hauteur, mais installées dans une gorge continue (fig. 7.6). Les vantaux vitrés sont également consolidés par des équerres installées cette fois-ci à l'extérieur.

Du point de vue de la datation, les doucines affrontées des petits-bois, les battants du milieu à mouton et gueule de loup, comme la gorge continue pour installer les fiches montrent une évolution importante par rapport aux premières et permettent de les situer dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

## 6 / Datation

Les caractéristiques générales de la croisée de type 1 étudiée précisément permettent de la dater sans difficulté de la première moitié du XVIIIe siècle. Pour être plus précis, nous nous attacherons à l'évolution de son espagnolette. Les espagnolettes de l'abbaye aux Hommes à Caen, datables vers 1720, ont une poignée rectiligne, comme à Plasnes, et une tringle montée sur des pontets. Au château de Versainville, entre 1720 et 1730, les espagnolettes sont du même type. Les croisées de ces deux édifices n'ont pas de volets intérieurs. Au château de Mézidon-Canon, vers 1730, la poignée est toujours rectiligne et semblable à celle de Plasnes. La tringle de l'espagnolette est montée sur des embases à platine et commande, par l'intermédiaire d'une moufle, une deuxième tringle au droit de l'imposte pour assurer la fermeture des volets intérieurs en partie haute. Si nous essayons de dater l'espagnolette du Petit Château de Plasnes selon une évolution linéaire, avec les réserves qui s'imposent en l'absence de données plus fournies et surtout de l'état des savoir-faire des serruriers concernés, la troisième décennie du XVIIIe siècle semble la plus vraisemblable.

Il est intéressant de confronter cette hypothèse avec quelques éléments de la biographie du propriétaire du château durant le premier quart du XVIIIe siècle<sup>5</sup>. Au XVIIe siècle, la seigneurie de Plasnes appartient à Aymar Antoine de Prie. De son union avec Jacqueline de Serres, naissent huit enfants, dont un fils Louis en 1673. Jusqu'en 1713, Louis de Prie se distingue sur les champs de bataille. Peu fortuné, il se marie la même année à Jeanne-Agnès Berthelot de Pléneuf dont la dot est considérable. En 1714, il est nommé ambassadeur à la Cour de Savoie, à Turin. La jeune épouse, dont Saint-Simon disait qu'elle était « belle, bien faite, plus charmante encore par ces je ne sais quoi qui enlèvent, et de beaucoup d'esprit, extrêmement orné et cultivé par les meilleures lectures, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer », se fait remarquer à la Cour de Savoie. Mais le couple, qui vit avec faste et ne « roule que sur la bourse du beau-père », est contraint de rentrer en France en 1719. Le retour de Louis de Prie marque l'ascension de son épouse qui devient la maîtresse de Louis IV Henri de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon. A partir de là, et jusqu'à sa disgrâce en 1726 où elle se retirera en son château de Courbépine pour y mourir un an plus tard, elle sera une des femmes les plus influentes du royaume. La seigneurie de Courbépine avait été achetée par Louis de Prie en 1715 et réunie à celle de Plasnes pour former un domaine érigé en marquisat en 1724.

Au vu de ces éléments, le marquis de Plasnes et son épouse, absents de France jusqu'en 1719 et aux moyens financiers encore limités jusqu'à cette date, n'ont probablement guère investi dans leur petit château de Plasnes qui n'était qu'un relais de chasse. Les caractéristiques techniques des croisées étudiées ici, comme l'ascension du couple après 1720, nous incite donc à les dater de la troisième décennie du XVIIIe siècle.

### Situation



### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée type 1A
- Planche n°3 : Croisée type 1A
- Planche n°4 : Croisée type 1A / serrurerie
- Planche n°5 : Croisée type 1A / serrurerie
- Planche n°6 : Croisée type 1C
- Planche n°7 : Croisée type 2
- Plan n°1 : Elévation intérieure (sans volets)
- Plan n°2 : Elévation intérieure (avec volets)
- Plan n°3 : Elévation extérieure
- Plan n°4 : Sections horizontales
- Plan n°5 : Sections horizontale et verticale
- Plan n°6 : Sections verticales
- Plan n°7 : Serrurerie
- Plan n°8 : Serrurerie

### Restitution de la clôture

La croisée de type 1A était complète et seules la tringle et une agrafe de son espagnolette au niveau de l'imposte ont été restituées en pointillés sur les plans 1 et 2.

<sup>5</sup> Sources bibliographiques : Corinne Machetel, « Le Marquis Louis de Prie (1673-1751) » dans *La Gazette XVIIIe siècle*, 20/05/2017 (notice disponible sur le site internet de l'Université de Rouen, Groupe de Recherche d'Histoire) ; Anselme de Sainte-Marie, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la Couronne, de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume...* Paris, Compagnie des Libraires, 1733, tome 8, p. 122 ; Louis de Rouvroy de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du Duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, Paris, Hachette, 1858, tome 19, p.393-400.